ASSURANCE AUTOMOBILE | 1 HEURE

L’INDEMNISATION AUTOMOBILE

Objectifs de la formation

- Distinguer dommages matériels et corporels
- Appliquer une franchise et un plafond
- Expliquer un règlement au client

Durée de la formation

1 heure, vidéos et évaluation comprises.

Public et prérequis

Professionnels de l’assurance : courtiers, agents, mandataires et collaborateurs. Aucune durée minimale d’expérience professionnelle requise.

Moyens techniques et accès

Formation 100 % en ligne, à votre rythme pendant la période d’accès prévue à l’inscription. Ordinateur, tablette ou smartphone, Internet et sortie audio.

Méthodes et évaluation

Questionnaire de positionnement, cinq chapitres vidéo, QCM final et évaluation de fin de formation. Score minimum au QCM : 80 %.

Accompagnement et attestation

Assistance technico-pédagogique de 9 h à 19 h, 7 j/7. Attestation DDA à l’issue du parcours validé.

Handicap : contactez-nous pour étudier les adaptations nécessaires. aide@amjt.fr · 06 70 89 66 11

oorikas

Contenu de la formation en ligne

01. Les principes de l’indemnisation

02. L’indemnisation des dommages matériels

03. L’indemnisation des victimes d’accidents corporels

04. Les franchises et les plafonds d’indemnisation

05. Cas pratiques d’indemnisation automobile

Programme - novembre 2026



Votre responsable pédagogique

Julien Tabore

Formateur - Enseignant - Juriste

Responsable pédagogique Oorikas. Encadrement des parcours et accompagnement des apprenants avec l’équipe pédagogique.

aide@amjt.fr